

CONDITIONS GÉNÉRALES de VENTE 2021

Toute réservation deviendra effective à réception du mail/courrier de confirmation du Camping Municipal du Lac et de l'acompte de 30%. Tout séjour est nominatif, strictement personnel et non cessible. Vous devez justifier à tout moment de votre couverture par une assurance en Responsabilité Civile lors de votre séjour.

LOCATION d'EMPLACEMENT

Le client accepte l'emplacement en l'état (arbre, plantations...). Chaque location d'emplacement débute à partir de 14h le jour de l'arrivée et se termine avant midi le jour du départ. Les jours sont comptés par nuits passées. En cas de départ tardif, une journée supplémentaire sera facturée puisque toute nuit commencée est due. L'emplacement doit être libéré et remis en état initial à la fin du séjour. Tout emplacement ne peut accueillir plus de 6 personnes, au delà, un emplacement supplémentaire devra être facturé.

Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité du camping.

LOCATION de CHALET ou de GÎTE

En Juillet/Août, les arrivées et départs ont lieu les samedis. Arrivée à partir de 15h et jusqu'à 19h, départ avant 11h. Le reste de l'année, il est possible de convenir des jours d'entrée et de sortie dans le locatif lors de la réservation. Dans tous les cas, l'état des lieux de sortie devra être programmé à l'arrivée avec l'accord de la direction selon les disponibilités. Les hébergements locatifs sont entièrement équipés mais les linges personnels sont à apporter (draps, serviettes de toilette, torchons...). La remise en ordre ainsi que le nettoyage restent à votre charge. Une caution de 300€ sera déposée à l'arrivée et restituée en fin de séjour, déduction faite, éventuellement du coût du matériel manquant ou dégradé et des frais de remise en état. Elle garantit également la propreté impeccable des locaux puisqu'en cas d'habitat malpropre un forfait de 150€ sera conservé. Les chalets peuvent accueillir maximum 7 personnes, et les gîtes maximum 6 personnes. Les enfants de plus de 4 ans sont considérés comme des personnes à part entière

Les animaux sont acceptés à condition qu'ils soient signalés, qu'ils n'appartiennent pas aux catégories interdites dans le règlement intérieur, qu'ils n'utilisent en aucun cas la literie (lit et canapé), qu'ils ne restent pas seuls dans le locatif ni à l'extérieur.

Il est interdit de camper sur la parcelle du locatif. Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des locations, par courtoisie, pour des mesures de sécurité et par mesure d'hygiène.

ARRIVÉE RETARDÉE / DÉPART ANTICIPÉ

Retard d'arrivée : passé un délai de 48h à compter de la date prévue à la réservation, et faute d'une information au préalable du client faite par écrit, l'établissement se réserve le droit de disposer du bien promis à la location et de constater que l'annulation du contrat est intervenue sur l'initiative du client. Les sommes versées seront acquises au Camping Municipal du Lac.

Départ anticipé : toute somme versée sera acquise au Camping Municipal du Lac et ne pourra faire l'objet de remboursement en cas de départ anticipé. Une demande de remboursement par le client peut être adressée à la mairie sur raison valable et justifiée par lettre recommandée avec accusé de réception (courrier à adresser au camping ET à la mairie). Les responsables du Camping Municipal du Lac ne peuvent en aucun cas procéder à quelques remboursements que ce soit.

MODIFICATION

Vous pouvez modifier votre réservation après validation du camping et dans la mesure des disponibilités jusqu'à 1 semaine avant votre arrivée.

ANNULATION

De notre fait, vous obtiendrez remboursement ou report des sommes versées.

De votre fait, un courrier avec accusé de réception doit être adressé au camping ET à la mairie qui seule jugera le bien fondé de la demande de remboursement jusqu'à 15 jours avant la date d'arrivée prévue (pour les locatifs, 8 jours pour les emplacements).

Les remboursements se feront uniquement par virement bancaire. Nous ne proposons pas de garantie annulation. Tout désistement ou modification devra nous parvenir par écrit (mail ou courrier).

ANNULATION LIÉE À LA COVID-19

En raison des mesures sanitaires toujours en vigueur cette année 2021, un report valable 18 mois ou un remboursement de la totalité des sommes perçues seront possible, avec justificatifs liés à la covid-19 (test positif, confinement total, hospitalisation...).

MISE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS DU CAMPING

Vous devez respecter les équipements mis à votre disposition (jeux, sanitaires, barbecue, etc...) et nous signaler toutes anomalies.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre séjour ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées comme confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du Camping Municipal du Lac, pour le traitement de votre commande et pour renforcer la communication et l'offre de services qui vous sont réservés. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, ainsi que la loi RGPD du 25 Mai 2018 vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il vous suffit d'en faire la demande en nous communiquant vos coordonnées.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité du Camping Municipal du Lac, au delà de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de :

- vol, perte ou dommage, de quelque nature qu'il soit, pendant ou après le séjour.
- panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installations du camping, mesures ponctuelles prises par la direction du camping de limitation d'accès à certaines installations, nécessitées par les respects des normes de sécurité, d'hygiène ou de travaux d'entretien périodiques.

Le camping se réserve expressément le droit de modifier la conception et l'aménagement du terrain. En cas de litige, le tribunal de Tulle est le seul compétent.

Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de cette notice, les éventuelles erreurs ou omissions ne sauraient engager la responsabilité la Commune de Neuvic.



<http://camping.neuvic-corrèze.net> Route de la plage-19160 NEUVIC- FRANCE
campingdulac19160@gmail.com / +33(0)5.55.96.70.69

